SYNDICAT AUTONOME SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT AUTONOME SPP - PATS SDMIS

Aux responsables des organisations professionnelles
représentantes du FSSSCT - SDMIS
19 avenue DEBOURG 69007 Lyon

Lyon 7ème arrondissement, le lundi 26 février 2024

Réf : 2024_06 2602

Objet : Demande l'ouverture d'une commission FSSSCT sur la santé, sécurité et qualité de vie en service des SPP-PATS

Chers confrères,

Nous vous sollicitons à nouveau dans l'intérêt collectif des SPP-PATS du SDMIS, il s'agit de traiter urgemment une problématique en lien direct avec la santé, la sécurité et la qualité de vie en service des agents.

En effet, le Syndicat Autonome du SDMIS (FA/SA SDMIS69) comme la plupart des organisations professionnelles alerte, la gouvernance sur plusieurs problématiques précises, liées aux risques auxquels sont confrontés les SPP-PATS au quotidien. Le nombre de pathologies graves tels que le cancer, maladies cardiovasculaires, décès précoces (...) sont, il nous semble, en constante augmentation.

Nous vous demandons d'agir par une demande commune de l'ensemble des organisations professionnelles avec l'ouverture d'une commission FSSSCT. comprenant les objectifs suivants :

- Que l'ensemble des SPP bénéficient au même titre que les SPV de leurs données opérationnelles
- Que nos anciens, SPP et PATS exposés au cours de leur carrière aux toxiques, soient informés par le service et qu'ils bénéficient de bon droit d'une attestation d'exposition ouvrant sur un suivi médical post professionnel/opérationnel (application du décret 2015 FPT)
- Qu'une étude soit lancée au SDMIS pour la prise en compte des conséquences des régimes de garde atypiques, de la pénibilité, de l'exposition et que des solutions puissent être mises en place pour limiter ces conséquences sur la santé des agents

69
SYNDICAT AUTONOME
SPP-PATS
1re FORCE SYNDICALE
SYNDICAT
AUTONOME
SPP - PATS SDMIS

- Que la démarche entreprise il y a maintenant 5 ans sur la Décontamination OPérationnelle Incendie (DécOPI) soit réétudiée sous le prisme de l'amélioration continue et que de nouvelles applications opérationnelles soient portées

Vous remerciant de l'attention que vous portez à cette démarche positive et dans l'attente de votre réponse dans les meilleurs délais. veuillez, Madame, Monsieur, agréer l'expression de notre plus profond respect.

Le Bureau :
Syndicat AUTONOME SDMIS69 SPP-PATS